

ASSISES DES MÉTIERS DU LIVRE

ACTE II
18 mai 2017
COMPTE-RENDU
Interventions et débats

A PROPOS

Avec le soutien du **Fonds Social Européen**

du

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Art. 1^{er}. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 3. Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque



ASSISES DES MÉTIERS DU LIVRE



PROGRAMME du jeudi 18 mai 2017

9 h 00 > 17 h 30

de 9 h 00 à 9 h 30 Accueil des participants

de 9 h 30 à 10 h 00 Présentation et introduction aux débats de la journée

de 10 h 00 à 11 h 15 **1^{ère} table ronde / Le livre enjeu de société : sa place dans l'éducation, le travail, la cité.** (page 53)

- L'impact du numérique sur la lecture et le Livre.
- Renouer avec une ambition d'émancipation ouvrière : le livre dans l'entreprise.
- De la bibliothèque à la médiathèque : quelle place pour le Livre, exemple de politique locale.

de 11 h 30 à 13 h 00 **2^e table ronde / Panorama économique et social de la filière du Livre : une chaîne de valeurs interdépendantes.** (page 57)

- Des chiffres pour apprécier la réalité de la situation de la filière.
- L'imprimerie du livre : des évolutions technologiques majeures pour répondre aux modifications du marché (exemple d'un groupe européen).
- Quelles évolutions du papier pour la lecture d'aujourd'hui et de demain ?
- Dualisme du monde de l'édition : entre géants mondiaux et éditeurs indépendants ou le devenir de l'édition indépendante.

de 14 h 30 à 15 h 45 **3^e table ronde / Multiplication des supports de lecture et modifications du travail.** (page 64)

- La formation professionnelle au cœur de l'évolution des métiers (paroles de syndicalistes d'une entreprise en transformation).
- De nouvelles qualifications pour de nouvelles ambitions : de l'éditeur numérique à l'imprimeur numérique.
- Parlons métiers et non postes (la correction).
- Libraire, un métier et des qualifications : contrastes des réalités entre grande chaîne et librairie indépendante.

de 16 h 00 à 17 h 30 **4^e table ronde / Le livre et la lecture pour une société éclairée et un monde apaisé : de nouvelles régulations à imposer.** (page 68)

- Circuit court et nouvelles diffusions : un comptoir du livre et le rôle des politiques locales.
- Le rôle de l'Europe : la bataille belge sur l'exemple québécois.
- Remettre le livre au cœur de l'action des CE.
- Politique d'investissement : relancer l'outil industriel de la filière et reconnaître la valeur du travail.

de 17 h 30 à 19 h 30 Inauguration de la **bibliothèque participative** et cocktail fraternel.

PRÉSENTATION ET INTRODUCTION AUX DÉBATS DE LA JOURNÉE

Pascal Lefèbvre salue l'ensemble des personnes présentes ayant répondu à l'invitation de la FILPAC CGT, et se dit heureux d'accueillir autant de monde au sein de la salle du CCN.

Ces assises des métiers du livre vont débiter par la projection d'un film, mais avant je vais laisser la parole au secrétaire général **Patrick Bauret**.

Patrick Bauret, à son tour, adresse son bonjour et ses remerciements aux gens présents à ces assises des métiers du livre.

Le livre, aujourd'hui, est attaqué de toutes parts par le numérique ; ce dernier ne fonctionnant pas toujours très bien, le meilleur exemple étant très proche de nous puisque le wifi sature en raison d'un trop grand nombre de personnes connectées au même endroit.

Avant la première table ronde, un film sera donc projeté.

Ensuite, tranquillement, nous allons travailler toute la journée de manière à échanger sur notre vision du livre papier et l'avenir de ce dernier.

Dans cette salle, sont rassemblés des : imprimeurs, papetiers, bibliothécaires, éditeurs, écrivains. Ce mélange participe à notre culture et nos différences, il contribue à nous faire avancer au travers des journées comme celle-ci. C'est de cette façon que nous pourrions défendre le livre, et la biblio-diversité pour reprendre une expression chère à mon camarade Pascal Lefèbvre.

Merci à tous.

Un film est projeté.

Pascal Lefèbvre assure l'introduction aux quatre tables rondes qui vont rythmer la journée :

Chers amis, chers camarades, en organisant les assises des métiers du livre, notre fédération a souhaité replacer cet objet si précieux pour l'humanité au centre de nos débats.

Le livre, vecteur d'émancipation, d'épanouissement et de lien social, recouvre toutes les dimensions de notre société ; qu'elle soit culturelle ou sociétale, aborde les questions d'éducation ou de transmission du savoir et de l'histoire de nos civilisations. Comme l'a écrit « le philosophe barbu », « *celui qui ne connaît pas l'histoire est condamnée à la revivre.* » Une phrase à méditer, alors que nous traversons une période mouvementée.

Le livre et surtout la biblio-diversité qui en fait tout son intérêt sont en danger imminent, si rien n'est entrepris pour réguler et investir fortement au sein d'une filière qui participe à l'évolution et l'équilibre de nos sociétés.

La loi Lang, laquelle a permis l'instauration du prix unique du livre, n'est plus suffisante pour empêcher la captation des écrits par le marché qui risque de provoquer la destruction massive de la diversité des œuvres littéraires, présentes et à venir.

Dans un monde globalisé où les géants du Net absorbent des pans entiers de l'économie et de nos services publics, le livre n'échappe pas à leurs appétits de profits maximum. Les fameux « GAFAs » (Google, Apple, Facebook, Amazon) ont la volonté de faire main basse sur la culture, l'information, l'éducation : sur la pensée humaine, pour résumer.

1984 de George Orwell n'est déjà plus une fiction, et pourrait très vite devenir une réalité si rien ne venait s'opposer à cette marchandisation outrancière de la littérature.

Aidés par des gouvernements aveuglés par la chimère numérique et sa promesse d'une nouvelle société débarrassée des contingences sociales et dérégulations du service public, ces oligopoles mondiaux du numérique déstructurent nos sociétés pour mieux les libéraliser à leur profit.

Sans vouloir trop m'appesantir sur le programme du nouveau locataire élyséen, tout indique que les « GAFAs » peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Leurs intérêts seront, en effet, préservés car ils font assurément partie des priorités quinquennales du président de l'ubérisation de la société.

Pour autant, gageons que la nouvelle ministre de la Culture, Françoise Nyssen, issue de notre filière, ait à cœur ainsi que les moyens de la préserver et développer.

C'est bien dans le but de construire une riposte à la hauteur des défis que tentent de nous imposer ces partisans de ce modèle de société déshumanisée que nous sommes réunis ici aujourd'hui. La tâche ne sera donc pas aisée.

En ouvrant ces assises des métiers du livre à toutes celles et ceux qui peuvent se sentir concernés par ces enjeux, en faisant intervenir les travailleuses et travailleurs d'un bout à l'autre de la filière, nous nous sommes lancés un défi audacieux à relever mais tellement enthousiasmant.

Certains, pessimistes, diront que tenir de tels objectifs sur une journée relève de la gageure. Ils n'auraient pas tort si la réflexion et les actions s'arrêtaient à la fin de nos travaux du jour, et nous ne donnions pas suite à cette journée tant au niveau de notre syndicalisme qu'avec les représentants de la société civile qui participent à nos échanges du jour et demain également (vendredi 19 mai).

Cette dynamique et ce travail commun – lancés depuis plus de trois ans avec nos amis de l'Association internationale des libraires francophones (AILF), l'Association de défense des métiers du livre (ADML) et la création du syndicat FILPAC CGT des libraires indépendants d'Île-de-France – doivent être poursuivis et intensifiés via ces Assises des métiers du livre, afin de donner à ce mouvement une dimension plus large qui permettra de peser sensiblement sur les pouvoirs publics.

Ces assises des métiers du livre sont organisées dans le cadre d'un projet financé par le Fonds social européen (FSE), dont l'objet essentiel est défini ainsi : anticiper les changements dans le secteur de l'imprimerie, dans une perspective d'emploi des salariés comme acteurs.

En élargissant l'objet des assises de l'amont à l'aval des métiers de l'imprimerie du livre, nous voulons démontrer que les acteurs de cette filière économique et sociale sont interdépendants et indissociables les uns des autres.

L'intervention des travailleurs des imprimeries du livre dans les changements industriels en cours ne peut se réaliser qu'en prenant en compte les acteurs de l'ensemble de la chaîne du livre : de l'auteur au libraire ou bibliothécaire. Réciproquement, les évolutions structurelles dans l'édition comme dans la diffusion ont un impact certain déstructurant sur les métiers de l'imprimerie. Un maillon de la chaîne casse, et c'est toute la filière qui est déstabilisée.

À l'heure du vertige numérique et de la globalisation des économies, les menaces pèsent plus que jamais sur les équilibres précaires de la chaîne du livre. Non pas que la lecture dématérialisée supplante la lecture papier, même si certains usages se modifient fortement, mais ces évolutions autour du numérique structurent en profondeur les processus de travail et la chaîne de valeur au profit d'une concentration capitalistique des acteurs du secteur du livre toujours plus importante.

Il nous faut donc, à l'instar de la loi Lang qui a préservé la filière d'une concurrence inéquitable et désastreuse, écrire les contours d'une véritable politique du livre et des lectures permettant la préservation et le développement de la biblio-diversité.

Chers amis, chers camarades, je tiens d'ores et déjà à remercier, au nom de la fédération, toutes celles et ceux qui ont bien voulu intervenir dans le cadre des quatre tables rondes qui vont rythmer cette journée ; venant d'univers différents, représentant des catégories sociales et professionnelles diverses. Chacune et chacun, à sa manière, va nous livrer : son vécu, sa vision, ses propositions afin de pérenniser et développer durablement cette filière du livre.

La contradiction sera présente : ce n'est pas un obstacle, bien au contraire. La prise en compte des différentes positions nous fera progresser dans notre travail d'élaboration puis de revendication d'une loi de programmation pour la filière du livre.

L'apport de nos camarades ici présents, qui nous font le plaisir et l'honneur de participer à nos travaux, sera également éclairant sur la façon dont cette problématique est abordée chez nos proches voisins.

Je tiens à remercier fraternellement pour leur présence aujourd'hui : **Hakim Chousse**, de la centrale allemande VERDI ; **Piero Verderio**, de la centrale italienne CISL ; ainsi que le secrétaire général d'UNI-EUROPA, **Nicola Konstantinou**.

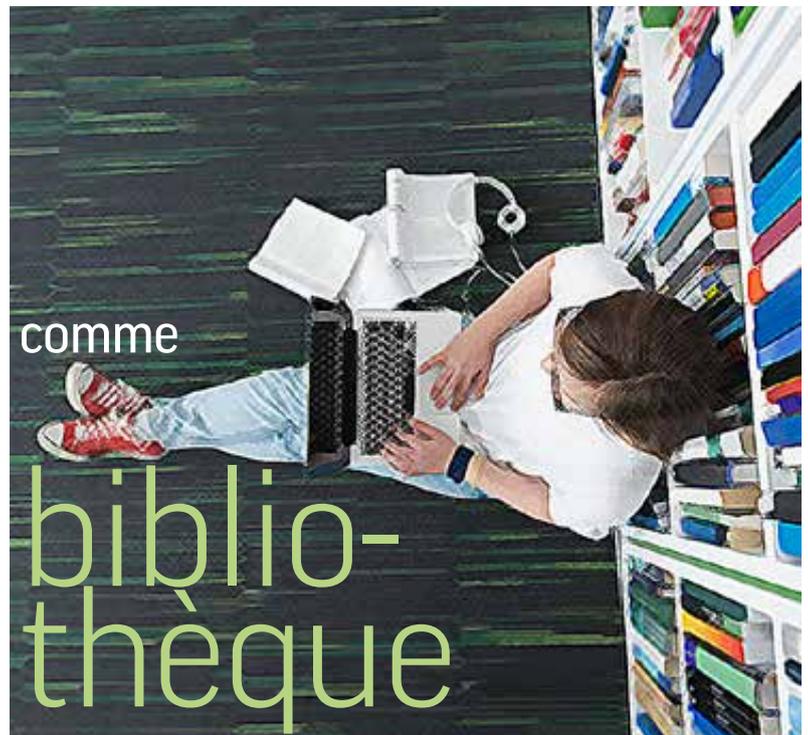
Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement **Sylvie Labas** : secrétaire générale du syndicat CGT des libraires indépendants, trésorière de l'AILF et libraire dans la belle ville populaire de Saint-Denis. Merci pour son implication dans la construction de cette journée, mais également pour introduire chacun de nos débats par une lecture d'un texte en rapport avec les thèmes abordés.

Maintenant, place à la première lecture puis au premier débat.

PREMIÈRE TABLE RONDE

LE LIVRE ENJEU DE SOCIÉTÉ : SA PLACE DANS L'ÉDUCATION, LE TRAVAIL, LA CITÉ

- L'impact du numérique sur la lecture et le Livre.
- Renouer avec une ambition d'émancipation ouvrière : le livre dans l'entreprise.
- De la bibliothèque à la médiathèque : quelle place pour le Livre, exemple de politique locale.



Pascal Lefèbvre demande à **Yvanne Chenouf** comment elle apprécie la lecture de nos jours ?

Yvanne Chenouf tient d'abord à préciser son métier : enseignante.

Elle va cependant s'exprimer au nom de l'**Association française pour la lecture (ALF)**, visible sur www.lecture.org, dissidente dans le monde de l'Éducation nationale et qui a perdu presque toutes les batailles. Aux alentours des années 1960, l'entrée en 6^e se faisait sur concours et 27 % des enfants entraient ainsi dans cette classe à l'âge de 11 ans. Trois ans plus tard, ils passaient le certificat d'études.

Les épreuves de sélection étaient majoritairement basées sur le rapport à l'écrit. Les élèves de 11 ans devaient savoir lire un texte silencieusement, et répondre à des questions de compréhension à l'écrit. Autrement dit, un lecteur n'est pas capable de lire un texte s'il ne possède pas au moins 80 % de l'information. Revenons aux années 1960, durant lesquelles la lecture s'avérait discriminante. Pour être un bon lecteur, il fallait savoir lire entre 15 000 et 20 000 mots à l'heure ; sachant que quelqu'un qui parle emploie en moyenne 8 000 mots à l'heure.

Le texte est fait pour l'œil et non la voix, l'apprentissage scolaire se base sur un contresens.

En 1970, au moment de la réforme Haby correspondant à l'ouverture du collège à tous les élèves, l'école évolue. Il s'agit cependant de resocialiser la lecture, c'est-à-dire considérer à nouveau la lecture comme une pratique sociale et non en tant qu'apprentissage scolaire, ou déscolariser la lecture pour le dire autrement. La lecture s'apparente donc à un rapport social, lequel ne peut pas être défait en petites unités

n'ayant absolument aucun sens. J'ai toujours plaidé pour un apprentissage de la lecture qui parte du sens de la langue, à savoir aucune unité sonore en-dessous du sens.

Le rapport à l'écrit se réfère ainsi à un outil de pensée, la lecture ne s'avère donc pas une oralisation retranscrite mais plutôt un langage comme la danse ou les mathématiques.

Des cycles sont nécessaires dans l'apprentissage de la lecture : le premier dure entre deux et quatre ans, le deuxième va de la grande section maternelle au CE1, le troisième s'étend du CE2 au CM2.

Quatre pistes de travail ont été identifiées pour guider cette démarche : le statut de l'enfant, l'intégration de l'enfant au sein de groupes hétérogènes, la prise en compte de l'enfant dans le corps social, et l'école comme lieu d'apprentissage des outils conceptuels avec l'enseignant qui joue le rôle de chef d'orchestre.

Au début des années 1980, avec le développement de l'informatique, l'enfant doit considérer le texte comme l'unité de base de la lecture. Suivant le modèle des classes transplantées, des classes de lecture ont été créées puis des villes de lecture ont vu le jour.

Le logiciel ELSA (Entraînement à la lecture savante) est en ligne, afin de permettre au lecteur de passer de la vitesse de l'oral à celle de la lecture.

Reste, néanmoins, à assurer l'implication dans les livres.

Pascal Lefèbvre se réjouit d'accueillir **Koura Fofana**, directrice des médiathèques de la ville de Gennevilliers, qui va témoigner du rôle des bibliothèques dans les quartiers populaires et de la façon de s'inscrire dans la démarche d'une lecture accessible au plus grand nombre.

Koura Fofana prend l'exemple des médiathèques de Gennevilliers qu'elle dirige depuis deux ans : trois espaces de plus de 1 000 m² pour 42 000 habitants : cela témoigne d'une volonté politique très forte au sein d'une ville emblématique du mouvement qui a entraîné la transformation des bibliothèques en médiathèques.

À Gennevilliers, 43 agents travaillent au sein des trois médiathèques. Les budgets se veulent confortables et pérennes, ils permettent de mener des projets ayant un rayonnement très fort.

La lecture publique est devenue un outil majeur de la politique d'une ville devenue une oasis culturelle.

Le réseau d'équipements culturels se révèle dense : un théâtre, un conservatoire et une école de danse, une école des Beaux-Arts, un service des spectacles pour le jeune public, un cinéma, une salle dédiée aux musiques actuelles et une maison du développement culturel s'ajoutent aux trois médiathèques.

La difficulté pour les médiathèques réside dans le fait de ne pas pouvoir se positionner comme un centre culturel. Dès lors, quel est leur rôle ? Pour répondre à cette question, nous sommes revenus à un fondamental : le livre.

Le cœur de notre mission vise à : permettre l'accès à l'information et au contenu culturel, assurer une pluralité des positions et la diversité des éditions, mettre en avant des critères de qualité en vue d'accompagner les personnes de tous âges dans la découverte et l'évaluation des contenus.

Trois craintes demeurent : le contexte national ainsi que la position de l'État qui soulève un grand point d'interrogation à propos de l'identité de la future tutelle, la baisse des moyens se traduisant au niveau des effectifs, le numérique se voulant incontournable et posant en même temps la question du positionnement des bibliothécaires. Nous devons ainsi apprendre à faire mieux avec moins, car les médiathèques seront de plus en plus incontournables.

Pascal Lefèbvre remercie **Koura Fofana** pour son exposé.

Sans transition, il s'adresse aux deux représentants de la FERF (Fédération de l'éducation, la recherche et la culture) Sup' : **Simon Beck** et **Marc Morvan**.

Marc Morvan remercie d'abord les camarades de la FILPAC pour l'invitation à ces assises des métiers du livre.

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et la recherche recensent 6 000 fonctionnaires intervenant chaque jour au service des lecteurs, répartis au sein de trois catégories : dans la A figurent les conservateurs et bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés composent la B, la C regroupant les magasiniers des bibliothèques dont **Simon Beck** et moi-même faisons partie.

Il convient d'ajouter plus de 1 100 contractuels, ainsi que des étudiants par centaines qui sont employés en tant que vacataires par l'administration.

Nous combattons d'ailleurs cet état de fait, la précarité de l'emploi s'avérant conséquente et constituant ainsi un sujet majeur dans notre lutte.

Nos établissements, dans un contexte d'autonomie des universités qui entraîne une baisse des crédits de fonctionnement, doivent eux aussi affronter les défis de la révolution numérique transformant la bibliothèque de collection en un espace d'accès à l'information.

Cette grande mutation, opérée depuis une dizaine d'années, a eu des impacts très importants sur les méthodes de travail des bibliothécaires et conservateurs en particulier. Une très grande partie des acquisitions a été orientée vers les ressources électroniques, ces dernières étant contrôlées par des multinationales de l'édition à forte concentration capitaliste (Elsevier, Wiley, Springer) qui fixent des prix très élevés pour l'accès à l'information scientifique.

La bibliothèque n'a plus la jouissance de ses accès dès lors qu'elle ne paie plus, contrairement aux acquisitions classiques dont elle est propriétaire et qui lui permettent de constituer un fonds.

La logique de regroupement/fusion des universités ne permet pas la baisse des prix, parce que le modèle économique imposé par les éditeurs fixe le prix en fonction du nombre potentiel d'utilisateurs.

Entre 2002 et 2014, suivant une enquête réalisée auprès de 57 bibliothèques universitaires (soit 59 % du parc) par l'ADBU (Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires ainsi que de la documentation), les courbes budgétaires se sont croisées : en 2002, les acquisitions d'imprimés (périodiques et monographies) représentaient un total de 40 000 000€ contre 8 000 000€ aux ressources électroniques et bases de données (BDD) en ligne ; en 2014, 40 000 000€ étaient consacrés aux ressources électroniques et bases de données en ligne contre seulement 27 000 000€ au papier.

Les usages de nos publics changent : l'ordinateur portable s'avère omniprésent au détriment du support papier. L'indépendance et la liberté de choix dans le cadre des politiques documentaires fixées par les conservateurs et bibliothécaires est ainsi écornée par l'emprise croissante des ressources électroniques et de leur coût.

Autre aspect des mutations : le développement de la numérisation des collections documentaires, principalement patrimoniales et anciennes, et leur versement en accès libre sur les portails des établissements. Cela entraîne un changement dans l'accomplissement des missions de service public, les lecteurs acquièrent une plus grande autonomie d'accès aux ressources documentaires. Revers de la médaille : une baisse tendancielle de la fréquentation des bibliothèques, des communications physiques aux lecteurs et statistiques de prêt.

Nous craignons pour l'avenir des métiers de bibliothèque tels que nous les connaissons. Nous avons aussi peur de l'impact des politiques documentaires et d'acquisitions sur : les métiers du livre, les éditeurs, leur diversité, les droits d'auteurs et l'accès à la culture pour tous.

Vive la CGT, vive le livre sous toutes ses formes, vive la culture pour tous !

Pascal Lefèbre remercie **Marc Morvan** pour son intervention.

Il met en avant un sujet à développer lors de ces assises : l'accès à la lecture et aux livres dans le milieu du travail, lequel fait partie de l'ADN de la CGT.

Eddy Combret, trésorier général de la CCAS (Caisse centrale d'activités sociales), va parler de la façon dont sont appréhendés les défis de la lecture pour le monde du travail dans l'entreprise.

Eddy Combret, d'abord, ajoute qu'il est membre de la commission culture de la CCAS.

À ce titre, en ce moment, il éprouve quelques difficultés à trouver de la poésie dans les chiffres au vu des contraintes budgétaires imposées.

La Caisse centrale d'activités sociales s'apparente à un comité d'entreprise particulier, unique en son genre, créé en 1946. Il s'agit, en réalité, d'une entité réunissant 160 entreprises issues de la branche des industries électrique et gazière et regroupant 650 000 bénéficiaires.

Notre particularité provient du fait que nous sommes financés par un prélèvement des richesses que nous créons, contrairement aux comités d'entreprise où le pourcentage de la masse salariale est pris en compte. Notre modèle fait tâche dans le paysage capitaliste actuel, il est plus que jamais combattu mais nous sommes toujours parvenus à le sauvegarder.

Il ne suffit pas de poser un livre sur une table pour qu'il soit ouvert, nous devons participer à son émancipation pour ainsi rejeter les craintes et complexités l'entourant.

De nombreuses activités et rencontres culturelles se développent durant les vacances, chaque centre bénéficie de 400 livres pour adultes et enfants.

La ligne éditoriale est fixée par les électriciens et gaziers, réunis au sein d'un comité de lecture dont ses membres donnent un sens.

L'enjeu vise aussi à sortir le livre de la bibliothèque, y entrer n'étant pas donné à tout le monde ; nous organisons ainsi des rencontres entre des lecteurs et écrivains/auteurs, sur le sable ou sous les palmiers. Nous sommes reconnus au vu de la fréquentation de nos bibliothèques dans les centres de vacances puisqu'une personne sur deux s'y rend en moyenne.

Sylvie Labas n'oublie pas deux acteurs essentiels du livre : le corps enseignant et l'école.

Elle met en lumière la souffrance au travail des bibliothécaires, déqualifiés la plupart du temps. Et parle de la lecture numérique, sujet qui n'a pas encore été traité.

Il existe ainsi une différence entre la lecture sur papier et celle sur écran dans le cerveau : quand vous lisez sur du papier, la mémoire se met en route et des passages sont retrouvés, le rapport au sens diffère ; tout ceci n'est pas encore le cas dans le cadre d'une lecture sur écran, pour laquelle nous perdons la pensée.

Bruno Suair demande à **Yvanne Chenouf** si des mesures ont été entreprises par l'Éducation nationale dans le cadre du changement de support entre le tableau noir et les ordinateurs/tablettes ?

Yvanne Chenouf souligne l'installation massive de tableaux blanc numériques en classe, mais peu sont utilisés. Je ne sais pas si des enquêtes ont été menées à ce sujet.

Toujours est-il que les outils ne s'opposent pas, mais se complètent en termes de pratiques culturelles.

Sylvie Labas observe la mise au placard de nombreux manuels scolaires, les dotations de livres devraient ainsi s'orienter vers la littérature et les sciences humaines.

Christine Barriaud, professeur-documentaliste dans un collège, par ailleurs membre de la FERC CGT, remarque les nombreuses dotations reçues pour acheter des manuels scolaires mais en version numérique. Nous devons nous mettre à l'ère du numérique, comme le suggère une circulaire du ministère de l'Éducation nationale. Les livres ne figurent ainsi plus comme une priorité. Un combat a été engagé pour développer la lecture-plaisir.

Nous devons faire face à la numérisation de tous les documents. Pourtant, le papier demeure le meilleur support en termes de conservation.

Patrick Chatet s'interroge sur l'existence ou non d'une corrélation entre le fait d'écrire et lire moins souvent ? Des études ont-elles été commandées à ce sujet ?

Yvanne Chenouf affirme que le rapport existe entre le fait d'écrire et lire moins souvent, dans la mesure où il s'agit de considérer l'écriture possible à condition de passer par l'étape du lectorat.

Les recherches en matière de développement de l'écriture font appel à des souvenirs en rapport avec l'organisation d'un texte par exemple. Il faut se référer au titre du livre de Julien Gracq, *En lisant en écrivant*, dans le but de prouver que l'écriture et la lecture demeurent inséparables.

Maurice Vigier estime qu'il ne faut pas traiter du livre uniquement sur le plan institutionnel, mais aussi prendre en compte l'intervention citoyenne et celle des organisations syndicales. Une politique culturelle, en effet, donne du sens aux individus et à l'action sociale. À ce titre, la nomination au poste de ministre de la Culture de Françoise Nyssen, issue de notre filière, ne suffit pas pour se bercer d'illusions à propos de la politique qu'elle va mettre en place.

En premier lieu, le livre est affecté par les politiques publiques ; celles menées au cours des dernières années ayant beaucoup contribué à freiner une dynamique, de par les dimensions culturelle et éditoriale. Méfions-nous de l'utopie sociale et technique, ne perdons pas la forte identité culturelle liée à nos métiers, il faut traiter ce domaine en complémentarité avec le papier.

Vincent Huet, étant donné son métier de graphiste, souscrit à l'idée selon laquelle un livre se résume à du langage pour l'œil.

Le livre se veut un concentré de savoir-faire du point de vue des métiers.

Sylvie Labas clôt la première table ronde de ces assises des métiers du livre. •

DEUXIÈME TABLE RONDE

PANORAMA ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA FILIÈRE DU LIVRE : UNE CHAÎNE DE VALEURS INTERDÉPENDANTES

- Des chiffres pour apprécier la réalité de la situation de la filière.
- L'imprimerie du livre : des évolutions technologiques majeures pour répondre aux modifications du marché (exemple d'un groupe européen).
- Quelles évolutions du papier pour la lecture d'aujourd'hui et de demain ?
- Dualisme du monde de l'édition : entre géants mondiaux et éditeurs indépendants ou le devenir de l'édition indépendante.



Éric Martin souhaite la bienvenue aux cinq intervenants : **Hubert Pédurand**, consultant à l'UNIIC (Union nationale des industries de l'impression et la communication) et à l'IDEP (Institut de développement et d'expertise du plurimédia), imprimeur du livre à Clamecy ; **Pierre Dutilleul**, directeur général du SNE (Syndicat national des éditeurs) ; **Frédéric Gerbe**, délégué syndical de Brodard et Taupin ; **Philippe Magnani**, éditeur indépendant ; **Matthieu Joulin**, d'Alliance internationale des éditeurs indépendants.

Éric Martin passe la parole à **Julie Ducamp**, de l'IDEP (Institut de développement et d'expertise du plurimédia), qui présente un document détaillant différents chiffres liés à l'industrie du livre.

Julie Ducamp explique que l'IDEP mène une veille active, technologique et économique durant toute l'année sur les différents marchés.

Le livre est aujourd'hui un enjeu sociétal et culturel qu'il est important de défendre. Pourtant, il ne représente que 5 % du chiffre d'affaires de l'imprimerie de labeur.

Le livre est un marché qui se tient bien, comparé aux autres marchés de l'imprimerie. En 2016, la vente de livres a marqué un léger fléchissement : - 1,6 % en volume et -1,3 % en valeur.

Cette année, trois segments voient leur croissance augmenter : le livre jeunesse, le scolaire et les essais. La vente est structurée par les modalités d'achat du livre. Cette année, pour la première fois, les achats en ligne ont devancé les achats en hypermarché.

Le parcours d'achat en ligne affecte le panier de l'acheteur, il prive l'acheteur de l'achat : d'impulsion, de la flânerie, du conseil du libraire.

Les best-sellers sont ainsi favorisés au détriment des autres titres ; ces derniers étant pléthoriques, le livre doit se démarquer, dans une logique de couverture ou collection.

Les éditeurs cherchent à coller le plus possible à la demande, pour éviter les stocks importants ou pilons. Le marché du livre est ancré dans la culture, il est toujours en mutation.

C'est d'abord un marché à défendre : en 2015, nous avons 7 segments en augmentation, notamment la littérature. Ce secteur, aujourd'hui, affiche 61 millions d'euros.

Vient alors la question du livre à la demande : « l'expresso book machine », chez les PUF (Presses universitaires de France), qui a suscité un engouement auprès du public et des médias ; l'impression hors-série chez Cultura, et le livre à la demande avec la « joint-venture » entre Hachette et Lightning Source et Copernic, l'outil d'Inetreforum, qui pourrait imprimer des livres à des millions d'exemplaires.

Le livre numérique présente un volume en hausse à + 13 % et un chiffre d'affaires également en augmentation à + 12 %. L'an dernier, il était à + 25 % et le ralentissement de la croissance était déjà évoqué. A l'heure actuelle, nous ne savons pas quelle sera l'évolution de ce marché, avec cette nouvelle génération biberonnée à l'écran.

Revenons à l'impression des livres. La majorité d'entre eux sont imprimés par des sociétés étrangères, telles que celles des pays de l'Europe de l'Est et la Chine.

Les importations sont en hausse, mais cela est principalement dû à la réforme scolaire. L'Espagne et l'Italie ont su imprimer des millions d'ouvrages dans un laps de très court, là où la France n'a pas eu les moyens de le faire.

De manière générale, les importations en provenance d'Europe de l'Est représentent 10 % de la totalité. En revanche, les importations en provenance de Chine sont en baisse. L'augmentation du coût de la main d'œuvre n'est pas étrangère à cette tendance.

Pour 2017, la deuxième vague de la réforme scolaire va permettre de renflouer les caisses ; mais il s'agit d'une année électorale, et les chiffres montrent que ce type d'événement et la littérature ne font pas bon ménage.

En conclusion, nous pouvons dire que le marché du livre est durable car ancré dans les habitudes culturelles des Français. C'est aussi un marché mouvant, qui connaît des mutations comme le numérique et le livre à la demande. C'est également un marché fragile, en raison de plusieurs facteurs dont la situation des libraires et le statut précaire de l'auteur. Mais c'est surtout un marché à défendre, et c'est ce que vous faites là aujourd'hui. Je vous en remercie.

Éric Martin se tourne vers **Hubert Pédurand**, lequel va aborder l'imprimerie du livre et les évolutions technologiques majeures pour répondre aux modifications du marché.

Hubert Pédurand souligne que le livre est une filière qui n'ose plus, et a tendance à baisser les bras.

Nous travaillons avec le monde paritaire sur un foisonnement d'idées, afin de montrer le chemin aux imprimeurs.

Dans le top 20 des biens culturels, nous trouvons : cinq jeux vidéo, cinq albums de musiques, deux vidéos et huit livres. Ce dernier chiffre est important, car le livre est symbolique de notre société.

Nous notons que 30 % de la production des livres sont des invendus, 10 % des titres sont non-mouvementés, 10 % des titres sont non-fournis et 10 % des titres ne peuvent pas être servis à temps. Globalement, il faut produire 2,5 livres pour espérer en vendre 1.

Nous perdons aussi des parts de marché, parce que nous ne pouvons pas résister aux pays de l'Est comme la Roumanie et la Pologne mais aussi historiquement à l'Italie et bientôt au Portugal.

Il y a d'autres constats : Amazon en est à son cinquième centre de distribution en France, et se prépare à devenir un imprimeur en France en limitant les métiers sur la chaîne de production grâce à des outils ultra-modernes. Un important distributeur, Interforum, devient imprimeur via la technologie ePAC : ce que la France n'a pas su faire.

Le système des éditeurs génère trop de stocks, de pilon, d'inefficiences. Pourtant, la majorité d'entre eux en vit bien. L'imprimeur n'a pas su modifier son processus très linéaire.

L'éditeur est dans un engrenage qui génère du volume, du pilon, des manquants, de la non-valeur à tous les étages.

Il y a sept ans, des fonds avaient été débloqués en Italie, afin d'aider les imprimeurs italiens à acheter le matériel à hauteur de 50 %. En France, nous avons du mal à acheter du matériel, il y a sans doute des aides qui n'existent pas.

Nous pouvons noter une baisse du nombre d'imprimeries : 5 076 en 2006 contre 3 325 en 2015.

Nous essayons de limiter cette dépression industrielle, car cela engendre inéluctablement des pertes d'emplois.

À l'ère du numérique, toute la chaîne du livre est impactée. Mais l'imprimeur, qui n'est pas un distributeur, doit s'adapter à cette nouvelle façon de faire.

L'ubiquité industrielle à laquelle nous aspirons est doublée d'une ubiquité culturelle. Si nous chevauchons les deux cartes, nous pouvons émettre une hypothèse : les éditeurs ne seraient-ils pas intéressés par le fait qu'il y ait agilité et souplesse au niveau local ? Il s'agirait de réfléchir, pour les 69 dépôts de niveau 2 qui existent aujourd'hui, à une hypothèse de production dans les points de distribution du niveau de la presse pour le livre. Cette idée folle est le programme de recherche et développement IRENEO, le « Netflix » français du livre papier.

Nous avons un début de maillage territorial, qui prend appui chez nos jeunes.

Nous avons considéré que le livre n'était pas assez présent au cœur de nos écoles, il a donc fallu faire renaître cette envie de connaître le mécanisme de fabrication d'un livre.

Je vous laisse découvrir le concept de « l'expresso book machine », à travers un reportage passé au mois de mars dernier sur BFM TV : il s'agit d'une imprimante qui fabrique, sous vos yeux, le livre de votre choix en moins de quinze minutes. Il est possible d'éditer des livres à l'unité, de choisir son livre au moment voulu et par conséquent de ressortir des perles devenues introuvables. Les avantages sont nombreux : outre le fait d'éviter les soucis de stockage, « l'expresso book machine » permet d'imprimer des ouvrages que nous trouvons uniquement d'occasion.

Un film est projeté.

Même si cet outil fait un jour 1,5 % de la production, son intérêt réside surtout dans cette nouvelle liaison avec le client et le libraire. Avant d'arriver à la tablette et dématérialisation de certains fonds, nous osons imaginer un outil qui puisse rematérialiser à la demande.

Nous sommes également impliqués avec le SNE de Pierre Dutilleul, présent aussi ici, dans le programme Clic Edit qui permettra de répondre à une problématique concrète. Le contexte est le suivant : baisse des tirages, augmentation des coûts administratifs, outils informatiques largement utilisés, majorité des acteurs.

La philosophie de Clic Edit se résume à un projet d'acteurs de filières, qui permettra de retrouver sur un projet commun un langage commun sur la passation de commandes de façon à ce que la chaîne de production du livre parle le même langage.

Les objectifs sont les suivants : définir un langage structuré commun, qui sera mis à disposition des éditeurs et permettra aux éditeurs de se connecter aux ERP de l'imprimeur pour un traitement beaucoup plus simple et rapide des commandes.

Je poursuis avec la présentation de ce robot, présent dans cinq centres de nos apprentis aujourd'hui. Un robot installé, c'est une personne dont l'emploi est sauvegardé. L'idée est d'avoir une librairie finie, avec un stock infini. Nous travaillons sur la version 2 de ce robot, qui serait fabriquée en France, et une levée de fonds afin que la France soit capable de faire mieux que les Américains.

Avec cette idée aussi folle de mettre 69 imprimeries dans 69 dépôts, pourquoi ne pas proposer à la nouvelle ministre de la Culture Françoise Nyssen d'étendre le FSDP (Fonds structurel au développement de la presse) vers un fond structurel au développement du livre qui profiterait aux imprimeurs dès lors qu'ils apporteraient de l'innovation au secteur pour le bien de tous ?

Éric Martin propose à **Frédéric Gerbe**, qui travaille chez Brodard et Taupin, d'aborder l'évolution technologique au niveau de l'imprimerie et en amont de l'impression.

Frédéric Gerbe souligne que CPI France a investi, ces dernières années, dans du matériel à jet d'encre pour l'impression des intérieurs noirs et quatre couleurs.

Ces matériels sont faits pour être réactifs sur courts tirages et des impressions numériques en couleur. Ils suppriment les supports typographiques. Un centre de formation a été créé sur le site de l'imprimerie Bussière, suite à trois plans sociaux en huit ans et grâce à des négociations menées par la FILPAC CGT.

Je tenais également à intervenir sur le marché du livre en France. Nous avons conservé notre réactivité. Des tirages qui ne sont pas urgents sont imprimés hors de nos frontières. Cette réactivité demande aux salariés de la flexibilité et polyvalence, voire polycompétence sur des métiers bien spécifiques.

Les fichiers en provenance des clients nous sont remis de plus en plus tard, et les délais de livraison sont de plus en plus rapides. Cela entraîne de la non-qualité ou des pénalités sur les délais de livraison.

Des investissements pourraient permettre d'améliorer cela, mais ce ne sont pas les imprimeurs qui prennent le plus de marge. De l'auteur au libraire, une meilleure répartition du prix de vente est essentielle.

Éric Martin s'en remet à **Patrick Bauret**, secrétaire général de la FILPAC CGT et responsable de la filière papier, pour répondre à l'interrogation suivante : quelles évolutions du papier pour la lecture d'aujourd'hui et de demain ?

Patrick Bauret insiste sur l'évolution quotidienne du papier : en qualité, couleur, tenue, toucher... Le papier est le support du savoir, de la culture, de l'histoire et du livre. Il sera toujours l'avenir. Lui, au moins, n'attrapera pas de virus informatique. C'est aussi un produit écologique et recyclable. Le papier a plusieurs vies, et il permettra à notre civilisation de continuer à vivre. Pour conclure, rapidement, je dirai que le papier est l'avenir du livre et le livre sera aussi l'avenir du papier à moyen et long terme.

Éric Martin se concentre sur le quatrième thème de la deuxième table ronde de ces assises des métiers du livre, à savoir : « Dualisme du monde de l'édition : entre géants mondiaux et éditeurs indépendants ou le devenir de l'édition indépendante ».

Pour témoigner : Pierre Dutilleul, directeur général du SNE, ainsi que **Philippe Magnani** et **Matthieu Joulin**.

Pierre Dutilleul, de son point de vue « patronal », ne partage pas l'ensemble des chiffres et points de vue qui ont été exposés.

Concernant le marché du livre et de l'édition, le SNE utilise les chiffres comptables de l'ensemble des maisons d'édition. Avec 97 % des chiffres récupérés, nous allons pouvoir annoncer une croissance du chiffre d'affaires de l'édition et du numérique en 2016.

La seule baisse concerne les cessions de droits à l'étranger. Cela concerne les traductions de nos livres dans l'ensemble des pays étrangers. Le premier pays qui traduit nos livres est la Chine. Il s'agit de 1 ou 2 %, mais c'est une quantité considérable.

Je ne partage pas non plus cette vision pessimiste de notre filière, et m'inscris au contraire dans une vision optimiste. J'ai entendu, ici-même, que le nombre d'imprimeries a baissé au fil des années : c'est une réalité, mais cela ne veut pas dire que l'imprimerie française est en grand danger ; bien au contraire, elle est à la pointe de la technologie. De plus en plus d'impressions sont rapatriées en France ; alors qu'elles étaient présentes en Chine, dans les pays de l'Est et en Italie.

La Chine, compte tenu de son marché exponentiel intérieur, a développé des barrières douanières qui ralentissent les délais d'acheminement d'environ trois à quatre semaines. Ne sont imprimés en Chine que les ouvrages complexes ou sans actualité.

L'impression à la demande voire à la commande est une donnée essentielle, si nous voulons que l'édition survive. Il a été dit que 30 % des ouvrages étaient pilonnés, nous sommes plutôt à 25 % et cela baisse.

Nous avons effectué un travail de fond sur la justification des tirages. Résultat : aujourd'hui, 10 % des titres ne voient pas le jour ; c'est encore trop, mais c'est mieux que 30 %. C'est une économie directe, sans que l'organisation des maisons et centres de distribution n'en souffre.

J'ai aussi entendu que la surimpression et la surproduction des titres posaient la question de savoir à qui profite le crime, c'est une façon négative de poser le problème, je verrais plutôt un investissement très fort dans la créativité.

Aujourd'hui, 74 % des maisons d'édition ont moins de trente ans d'âge : nous devons donc accepter qu'elles produisent et contribuent à la richesse culturelle et éditoriale de notre pays. Dans le même temps, il se ferme un certain nombre de librairies mais il s'en ouvre aussi : d'où une certaine stabilité en France, c'est remarquable et unique au monde. Il y a, par exemple, moins de librairies en Grande-Bretagne que dans Paris intra-muros.

Aux États-Unis, le chiffre d'affaires du numérique s'élève à 20 % (5% en France). Les Français ont encore besoin du contact avec le livre, 95 % des livres sont édités en papier. Le papier a encore de belles années devant lui. La fin de l'année sera éblouissante, elle sera stable dans le pire des cas.

J'aimerais revenir aux acteurs de la chaîne du livre, qui seraient isolés et ne communiqueraient pas entre eux : ce n'est plus vrai, nous sommes aujourd'hui reconnus comme une filière financée à ce titre par l'État et la direction générale des entreprises. Les initiatives se sont multipliées, car les acteurs ont pris conscience qu'il fallait travailler ensemble. Nous vendons autant de livres aujourd'hui qu'hier, mais ce ne sont plus les mêmes : il y a du livre de poche et d'occasion.

Nous nous adaptons à cette nouvelle problématique, parce que nous souhaitons que la chaîne y trouve une juste rémunération.

Le métier d'éditeur est attaqué à Paris, Bruxelles, Genève : dans l'ensemble des organisations institutionnelles qui sont censées régler notre travail. Il y a deux ans et demi, une nouvelle commission européenne a vu le jour et la présidence est assumée par Jean-Claude Juncker. Ce dernier a défini une liste de 15 points urgents qu'il fallait mettre dans son programme, le numéro 3 est la réforme du droit d'auteur. En conséquence, tout a été mis à la disposition de tous et librement. Si Monsieur Juncker avait eu raison, nous n'existerions plus. Il n'y aurait plus d'édition ni d'imprimerie. En France aussi, nous avons eu la loi Lemaire pour une « république numérique » : c'est-à-dire une république qui souhaite un accès à tout, pour tous, de la manière la plus simple et gratuite possible.

Il y a sur Internet trois millions de textes sur les plateformes en autoédition : c'est positif, cela prouve que nous sommes capables de créer, mais nous devons nous préoccuper de cette autoédition.

Enfin, nous n'avons pas d'école pour amener aux métiers de l'édition. Nous avons désormais des BTS et Masters en formation initiale, la formation continue est très performante également. C'est un élément rassurant car ces écoles fonctionnent bien, et 99 % des personnes formées trouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent leur sortie du cursus. En guise de conclusion, je suis résolument optimiste pour la filière de l'édition qui ne va pas si mal malgré tout.

Philippe Magnani présente le projet ÉDITindé, lequel réunit des éditeurs indépendants, dont le chiffre d'affaires se situe en-dessous d'un million d'euros. Il s'agit d'une structure nationale, dont le siège se situe à Montreuil.

Pour vous situer le contexte : 45 % des éditeurs indépendants déclarent un chiffre d'affaires net hors taxes inférieur à 50 000€ par an, 76 % produisent moins de dix titres par an, 62 % exercent une activité en parallèle. Sur la seule région Île-de-France, 1 000 maisons d'édition ont été recensées et 70 % sont indépendantes. Au niveau national, 4 537 éditeurs ont publié au moins un titre en 2016.

ÉDITindé poursuit trois objectifs : mettre en place des outils mutualisés, proposer un soutien sur la politique éditoriale et commerciale ainsi que promotionnelle, assurer une visibilité de cette édition à travers des manifestations en direction du grand public.

Nous avons aussi une mission de plaidoyer en faveur de cette édition indépendante, en la rendant visible dans les médias. À travers cette mutualisation, l'idée est de réduire l'isolement et la précarité.

Cette coopérative est un lieu pour fédérer, comme une sorte de village commun de l'édition indépendante, tout en respectant l'autonomie des maisons d'édition et les structures déjà existantes. Elle réfléchira aussi à l'évolution du monde de l'édition, et aura pour tâche de trouver collectivement des réponses pour qu'une diversité éditoriale continue d'exister en France. Il s'agit d'un enjeu économique, mais aussi démocratique.

Nous voulons créer une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), qui permettra d'accueillir des éditeurs mais aussi des partenaires de la chaîne du livre.

La coopérative est aussi une autre manière d'imaginer notre futur, qui serait basé sur une vision horizontale et non pyramidale. Priorité à la pérennité de l'activité, l'emploi, la structure et non à la redistribution des dividendes. Nous voulons une structure ouverte sur le monde.

Comment rendre visible cette édition indépendante ? D'abord, nous devons réfléchir à la notion transversale de chaîne d'indépendance. Il faut ensuite considérer la création dans son ensemble, dans la diversité de ses propositions qui vont dans le sens de : l'innovation, la recherche, l'aspect créatif.

Je me permets de faire un petit appel à notre nouvelle ministre de la Culture : le CNL (Centre national du livre) a besoin d'un dispositif spécifique pour l'édition indépendante. Nous allons en faire la demande, mais nous avons besoin de soutien.

Matthieu Joulin met en avant l'Alliance internationale des éditeurs indépendants : un réseau professionnel d'éditeurs indépendants de niveau international, né à la fin des années 1990 à l'initiative d'un groupe d'éditeurs francophones.

Le rôle de l'éditeur indépendant est de participer à l'émancipation des lecteurs et la construction de l'esprit critique, proposer des alternatives au modèle existant.

Nous comptons 400 éditeurs indépendants, répartis dans 48 pays dans le monde ; 62 % dans des pays du Sud, plutôt en voie de développement, et 32 % dans des pays du Nord.

L'Alliance internationale des éditeurs indépendants est organisée en six réseaux linguistiques : francophone, hispanophone, lusophone, arabophone, anglophone et persanophone.

La question des échanges équilibrés, réciproques entre éditeurs du Nord et du Sud, se trouve au cœur de nos problématiques et projets.

Nous défendons la notion d'indépendance face à la prédation des grands groupes, notamment sur le marché du livre scolaire. Nous ne sommes pas dans une vision manichéenne du métier d'éditeur. Ceux qui appartiennent à des grands groupes ne font pas forcément du mauvais travail, il y a aussi de très bonnes choses, mais nous souhaitons défendre l'idée selon laquelle l'édition indépendante est un espace essentiel de création pour faire émerger de nouvelles voies et défendre la biblio-diversité.

Nous avons défini quatre critères : la structuration du capital, la constitution du catalogue, la diffusion de la distribution, l'éthique et l'engagement.

La deuxième notion qui nous tient à cœur est celle de la biblio-diversité, elle a été forgée dans un but de communication politique et pour faire comprendre au lecteur l'importance de l'édition indépendante. La biblio-diversité fait évidemment écho à la biodiversité et nécessaire diversité des productions éditoriales. L'Alliance internationale des éditeurs indépendants met en place des mécanismes de solidarité Nord/Sud, se traduisant par des projets de co-édition qui permettent de favoriser l'échange de pratiques professionnelles entre éditeurs et les coopérations solidaires.

Nous intervenons aussi sur des questions de plaidoyer politique et défense des politiques publiques en faveur du livre et l'édition de la librairie indépendante, ainsi qu'en défense et en soutien aux éditeurs victimes de censure dans le monde.

Merci de votre attention.

Lecture.

Éric Martin ouvre le débat. **Hakim Chousse** évoque le marché du livre en Allemagne : sur les dix dernières années, 90 000 titres ont été imprimés. Le prix moyen d'un livre neuf s'élève à 26€ et 7€ pour un ebook, ce dernier représentant environ 4 % du marché allemand.

Les revenus des ouvriers de l'édition ont augmenté de 2 % par rapport à l'an dernier.

Un imprimeur gagne 17,87€ par heure, sachant que nous avons encore des disparités entre l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest.

Piero Verderio, de la centrale italienne CISL, se dit étonné d'entendre pour la première fois parler de la concurrence de l'Italie par rapport aux financements publics. Nous n'avons pas financé l'édition du livre, mais plutôt les journaux quotidiens et magazines. L'imprimerie n'a jamais été directement subventionnée en Italie.

Si je devais donner une définition de l'édition indépendante, ce sont les maisons d'édition du livre. Pour le reste, il s'agit de la production de livres dans des groupes multimédias.

La chance du livre est de ne pas faire de publicité. L'édition traverse une crise profonde, en raison d'un manque de publicité. Et comme le livre ne faisait pas de publicité, il n'en a pas souffert.

Autre phénomène propre à l'Italie : le livre est un « pousse-produit » : tous ceux qui produisent des journaux produisent aussi des livres, et c'est un grand succès.

Concernant l'imprimerie digitale, Amazon a discuté avec des imprimeurs mais aucun accord n'a été trouvé jusqu'à présent.

Enfin, dans la crise générale de l'édition, les kiosques des journaux deviennent des points de consignes des produits Amazon ou d'autres vendeurs : c'est un changement important dans la distribution du livre.

Hubert Pédurand pointe du doigt un problème pour les éditeurs indépendants italiens : la concentration de la distribution. Suite à un regroupement, ils ont dû choisir entre le gros distributeur unique ou faire leur propre diffusion de distribution. Cette situation a-t-elle évolué ?

Piero Verderio estime que le groupe de presse italien Mondadori a entraîné une certaine concentration puisqu'il représente 36 % du marché du livre en Italie. Il possède un système de distribution direct avec les librairies, et un système de franchises porte son nom. Mondadori envisage de se développer en France.

Édouard Schoene a apprécié l'intervention d'**Hubert Pédurand**, car il croit beaucoup au développement de la recherche.

Nous avons la chance en France d'avoir des centres techniques industriels. Il y a quelques années, il y en avait 23 ; aujourd'hui, il en reste 17. C'est un outil assez étonnant et original à travers le monde puisque ce sont des organismes qui mutualisent les moyens de recherche industriels dans un secteur.

L'avenir du centre technique du papier est incertain : la dotation industrielle (2 millions d'euros sur 11) n'a toujours pas été versée, et L'État s'interroge toujours à ce sujet. L'idée de développer un réseau d'imprimerie pour les librairies me semble extrêmement intéressante. Il serait peut-être opportun de penser à créer un pôle public d'impression au service de l'industrie de l'impression des éditeurs indépendants.

Hubert Pédurand remercie **Édouard Schoene** pour son intervention, et la bonne lecture qu'il a faite de cet internet du livre papier qu'il appelle de ses vœux.

Nous devons nous mettre en ordre de marche de manière collective, il faut ainsi profiter de cet espace de rafraîchissement républicain pour rappeler aux uns et autres que nous avons une vision du collectif et pouvons mieux faire que les Américains. Je crains, cependant, que Monsieur Macron soit plutôt sur une ubérisation du secteur de l'industrie : nous allons ainsi lui montrer le chemin d'une relocalisation des flux.

Antonio Delgado, ancien imprimeur, expert auprès des comités d'entreprise pour les cabinets APEX, insiste sur un chiffre : les trois premières maisons d'édition représentent 45 % du chiffre d'affaires du marché. Nous sommes ainsi sur un secteur hyper-concentré en France. D'un autre côté, nous avons un secteur graphique relativement atomisé. D'où un problème de rapport de force qui existe commercialement entre les éditeurs et imprimeurs. Il faudrait sans doute réfléchir à une concentration ou des interconnexions entre les acteurs de nos industries graphiques. S'il n'y a pas de regroupement de compétences, nous allons encore subir cette déperdition de sites et d'emplois.

L'impression numérique a également été évoquée lors de ces assises des métiers du livre. Le modèle économique est complètement différent de l'ancien : aujourd'hui, les relations entre les fournisseurs de matériel et clients ont évolué, et cela nécessite donc une réflexion sur un nouveau modèle économique.

Hubert Pédurand n'estime pas impossible, un jour, le fait que le prix Goncourt soit imprimé en Pologne. Soit nous restons passifs devant cette situation, soit nous nous battons pour notre secteur dont le livre est l'emblème. Et il n'y a pas énormément de solutions : soit l'état subventionne notre secteur, soit nous trouvons des outils pour aider à l'investissement. Tous nos voisins le font.

Anaïs Massola, libraire à Paris, interroge **Hubert Pédurand** sur les imprimantes à la demande : dans quelle mesure entend-il convaincre les éditeurs et distributeurs qui font l'impression à la demande et possèdent les fichiers numériques ?

Hubert Pédurand lui répond que le catalogue se trouve au cœur du dispositif. Les libraires doivent pouvoir assurer la promotion de leur fond, immatériel qu'ils vont à nouveau matérialiser à la demande du client. Avec ce projet, en effet, nous pouvons être considérés comme des concurrents. L'idée serait de créer une maison d'édition collective, et nous achèterions alors des droits. Tout le monde pourrait devenir actionnaire. Nous aurions tout le fond disponible avec une marque particulière.

Anaïs Massola questionne à nouveau **Hubert Pédurand**. Nous avons toujours dit que le marché du livre était plutôt orienté vers l'offre. La proposition est inversée puisque nous allons imprimer à la demande du lecteur. Comment basculer d'un système à l'autre ?

Hubert Pédurand pense que les deux systèmes se veulent complémentaires : l'offre ne vient pas effacer la demande, et réciproquement. En tant que libraire, vous avez des affinités électives avec : des auteurs et titres, un mouvement et courant d'idées. Vous valorisez ce qui vous a plu.

Nicola Konstantinou, secrétaire d'UNI-EUROPA (la fédération syndicale européenne pour le secteur graphique), revient sur une réunion qui s'est déroulée récemment à Bruxelles. Il est dommage de constater qu'il n'y a pas vraiment de volonté de la part des employeurs de participer au dialogue social que nous avons mis en place depuis plusieurs années.

Les aides publiques faussent la concurrence, c'est un thème du dialogue social européen, nous serions plus forts si nous parlions d'une même voix entre syndicats et employeurs.

J'aimerais aussi revenir sur les chiffres que nous avons évoqués depuis ce matin : il est beaucoup question d'imprimerie d'une manière générale, mais pas de l'impression des livres. Nous avons noté le fait que les importations de Chine diminuent depuis que nous faisons travailler des robots plus automatisés. La situation du secteur livre n'est pas mauvaise, mais j'aimerais que les employeurs soient plus impliqués dans le débat.

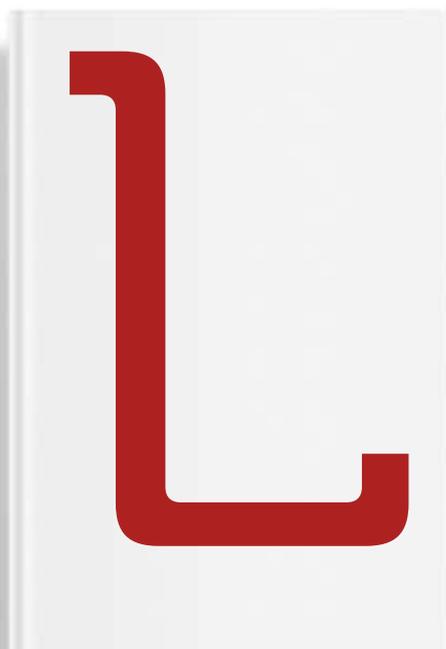
Pour conclure, je souhaite faire référence à la question de l'environnement. La fédération européenne des employeurs du secteur de l'imprimerie a mené une étude au sujet des journaux quotidiens. Lire sur une tablette a un coût énergétique. Si nous lisons le journal plus de 35 minutes, il vaut mieux le faire sur papier que sur tablette. Peut-être faut-il aussi vendre le livre papier à partir d'une étude de ce type ?

Éric Martin remercie les participants à cette deuxième table ronde des assises des métiers du livre pour le travail de qualité fourni. •

TROISIÈME TABLE RONDE

MULTIPLICATION DES SUPPORTS DE LECTURE ET MODIFICATIONS DU TRAVAIL

- La formation professionnelle au cœur de l'évolution des métiers (paroles de syndicalistes d'une entreprise en transformation).
- De nouvelles qualifications pour de nouvelles ambitions : de l'éditeur numérique à l'imprimeur numérique.
- Parlons métiers et non postes (la correction).
- Libraire, un métier et des qualifications : contrastes des réalités entre grande chaîne et librairie indépendante.



Pascal Lefèvre invite **Laurent Gaboriau** à animer la troisième table ronde de ces assises des métiers du livre.

Laurent Gaboriau, en préambule, indique que le secteur de l'édition se porte bien en ce moment en raison de sa profonde restructuration. Les salariés ont été touchés de plein fouet.

La formation constitue ainsi un des enjeux fondamentaux pour anticiper les changements dans la chaîne du livre. **Bernard Trichot**, de l'AGEFOS PME (premier gestionnaire privé des fonds de la formation professionnelle en France), va me rejoindre pour développer ce sujet.

Vont également prendre part à cette troisième table ronde des assises des métiers du livre : **Patrick Chatet**, **Said Djaroun**, **Guillaume Goutte**, **Danièle Bouilly**, **Sylvie Labas** et **Marie-Hélène Thomet**.

Lecture.

Bernard Trichot insiste sur la notion de compétitivité, directement liée aux enjeux de la formation professionnelle continue ; cette dernière devant se poursuivre au-delà des bases dispensées, tout au long de la

vie, quel que soit le moment où le salarié sort du dispositif de l'Education nationale. Les connaissances s'avèrent rapidement obsolètes, il convient ainsi de les renouveler et entretenir régulièrement à travers les CQP (Certificat de qualification professionnelle) accessibles via le CPF (Compte personnel de formation).

Laurent Gaboriau remercie **Bernard Trichot** et aborde le sujet suivant : l'externalisation, au sein des maisons d'édition, de certaines fonctions comme le métier de correcteur qui se veut complètement dévoué.

Danièle Bouilly informe du métier de correcteur pourtant répertorié par le Syndicat national de l'édition et régi par la convention nationale de l'édition.

Si nous voulons suivre une formation, nous ne sommes pas aidés sur le plan financier et devons prendre des heures sur notre temps personnel.

Le correcteur intervient au moment où l'auteur remet son manuscrit à l'éditeur, étudie à la fois le fond et la forme de l'ouvrage, interpelle éventuellement l'écrivain si des passages ne lui semblent pas clairs : son travail se résume à une lecture technique et intelligente, minutieuse et critique.

Le correcteur doit connaître la langue française et maîtriser la typographie, il corrige pour que le texte soit agréable à lire pour le lecteur : clichés, répétitions, pléonasmes ou encore fautes de goût disparaissent.

Le correcteur s'apparente à un lecteur ne lisant pas comme tout le monde, sa lecture se fait de manière angoissée, il doute de tout et ne prend pas pour argent comptant ce qui est écrit.

Nous devons aussi tenir compte du lectorat auquel le livre s'adressera.

Le correcteur se manifeste également lors de la relecture des épreuves, après que le livre a été composé et tiré sur papier : à ce stade, le texte est débarrassé de ses dernières scories et une ultime vérification de l'orthographe est prévue.

Ce travail se veut passionnant, parce qu'il se réalise sur un matériau vivant : la langue française, laquelle évolue sans cesse grâce à ses multiples usages. Nous travaillons sur tous types de supports : roman, compte-rendu, fiction ou non... Cela demande ainsi une gymnastique intellectuelle, et exige une bonne culture générale.

Le correcteur est le premier lecteur du texte, il préfigure le regard du lecteur. Il paraît essentiel qu'un auteur soit relu, même s'il maîtrise parfaitement la langue française.

Ce métier, nous ne l'exerçons pas dans de bonnes conditions car notre statut se réfère à celui du travailleur à domicile. C'est vraiment aberrant : nous sommes en CDI, salariés des maisons d'édition ; mais payés à la tâche et non-indemnisés en cas de période de chômage.

Guillaume Goutte abonde dans le sens de sa collègue, **Danièle Bouilly**, pour affirmer que le métier de correcteur s'exerce dans des conditions déplorables et précaires.

Il se réjouit néanmoins du maintien du métier de correcteur dans la chaîne du livre et de l'édition ; alors qu'il a presque totalement disparu dans les titres de la Presse quotidienne régionale (PQR) et Presse quotidienne nationale (PQN). Pierre Dutilleul, plus tôt dans cette journée, dressait un tableau idyllique de l'édition ; nous, petites mains, n'en ressentons pas les effets.

Le correcteur peut travailler sous différents statuts : CDD renouvelé à l'infini, CDI de travailleur à domicile dont a parlé **Danièle Bouilly**, auto-entrepreneur ou encore CDI « classique ». Auparavant, il était même rémunéré en droits d'auteur. Le respect du livre passe par le respect du métier de correcteur, ce dernier passant à son tour par le respect du métier des travailleurs.

Laurent Gaboriau remercie **Guillaume Goutte** pour son excellente présentation. Il met en lumière le développement de la polyvalence dans les métiers de l'édition, au détriment du travail de qualité revendiqué.

Marie-Hélène Thomet raconte l'histoire de la FNAC, où elle travaille.

Ses fondateurs voulaient démocratiser la culture. L'enseigne connut un succès immédiat, et se développa rapidement. Divers rachats s'ensuivirent.

En 1994, la FNAC intègre le groupe PPR. La stratégie commerciale prime en fonction des ambitions financières allant crescendo. Les vendeurs ressentent une déqualification de leur poste de travail suite à plusieurs transformations : le renforcement de la centralisation des achats, la rationalisation de la gestion des produits, la modernisation de la logistique et de l'outil informatique.

Avant, le libraire participait aux conditions de stabilisation de l'entreprise au sein de laquelle il travaillait et à un projet culturel consistant à accompagner l'acte de vente par un conseil ou une animation. Aujourd'hui, le business a pris le dessus.

La FNAC doit désormais faire face à la concurrence : Internet, Amazon, Google livres ; sans oublier les

téléchargements, via les liseuses. Les libraires vont jusqu'à subir une modification de leur contrat de travail, ils se transforment ainsi en vendeurs de produits éditoriaux. Et une spirale infernale s'enclenche : transformation progressive des tâches du libraire, dévalorisation de son rôle dans le processus d'achat et la gestion de son stock, l'aspect humain est mis de côté avec l'apparition des outils informatiques. Flexibilité, anticipation, segmentation, régulation constituent les principes actuels de la gestion du personnel. Polyvalence et polycompétences sont demandées à un bon vendeur. C'est le règne de la rentabilité et progression du chiffre d'affaires. L'implication des vendeurs se mesure désormais à la prime individuelle. Restent aux libraires dévalorisation et frustration. Les formations aux métiers se raréfient. La participation au Salon du livre devient une récompense. Les libraires vivent en autarcie, ils n'ont quasiment plus de lien avec les éditeurs et doivent se contenter de mettre en rayon les livres reçus de la centrale d'achats. La perte du cœur de métier pour les libraires de la FNAC se révèle une souffrance au quotidien, les experts sont ainsi devenus des manutentionnaires. Au-delà de la disparition du métier, l'accès à la culture court un grand danger. Nous devons refuser le nivellement par le bas et la banalisation de la culture imposée par les capitalistes.

Laurent Gaboriau remercie **Marie-Hélène Thomet** pour son exposé, et répète la nécessité de redonner du sens au travail.

Saïd Djaroun remercie **Pascal Lefèbvre** pour l'invitation à ces assises des métiers du livre. Délégué syndical de l'imprimerie Jouve, il se félicite de la présence de toutes les catégories composant le monde de l'imprimerie. Les débats se sont ainsi révélés très intéressants et très constructifs. Entre gens intelligents, nous voulons tous la même chose.

Patrick Chatet se dit, d'abord, satisfait de la tenue de ces Assises des métiers du livre. Un livre, à y regarder de près, c'est : du papier, de l'encre, de la colle, beaucoup de savoir-faire et d'énergie. Cela reste une affaire de talents, savoirs, compétences et donc savoir-faire. Préparer, imprimer, façonner un livre nécessite des opérations tout au long d'une chaîne de production qui, tout en se simplifiant, fait appel à des outils et technologies complexes. La main de l'homme, l'œil, le doigté ont plus que jamais leur importance. Ne l'oublions pas : un livre est un contenu culturel de connaissance, recherche, liberté ; c'est un support d'éducation, d'opinion, de la pensée démocratique. Il s'agit aussi d'un objet qui, bien plus que par le passé, peut être personnalisé et enrichi pour le plus grand nombre. Il y a de l'affectif et du sensoriel dans le contact d'un livre et d'un papier bouffant, de la beauté et du bel œuvre, du professionnalisme. Bien plus souvent que sur un catalogue, le contact direct avec un livre conditionne un achat. Avec une rentabilité globale chiffrée à environ seulement 1 % par la Banque de France, la filière graphique française génère peu d'autofinancement et n'attire pas vraiment le système bancaire tel qu'il existe actuellement pour participer au financement des investissements. Le déficit commercial de la France en matière de papier (notamment de papier graphique) n'est pas non plus de nature à espérer une amélioration de la situation de l'industrie graphique. Pour autant, la progression des importations de livres devrait permettre de constituer un potentiel de développement dans une stratégie revendiquée, tant par les producteurs que les consommateurs. Le livre n'est pas uniforme, uniquement noir ou couleur ; il est aussi scolaire, d'art et beau livre faisant appel à d'autres techniques. Dans ce domaine, la casse de l'industrie graphique au cours des dernières décennies a fait perdre d'importantes capacités de production et de savoir-faire ; notamment la reliure industrielle, laquelle a quasiment disparu de l'Hexagone. La dernière réforme scolaire a généré et va continuer à entraîner la fabrication de plusieurs millions de manuels. L'industrie graphique de notre pays a été incapable de se positionner sur ce marché, dont l'essentiel a été traité en Italie et Espagne. La question d'une relance de l'outil industriel de la filière du premier bien culturel de notre pays est donc bel et bien posée. Il ne suffit pas de lancer des incantations, mais bel et bien de sensibiliser les différents acteurs pour relocaliser la production de manière concertée et avec certaines formes de mutualisation. Un travail en ce sens est entrepris concernant le livre pour enfant, et la création d'un cluster du livre semi-complexe. Il s'agit, dans des conditions économiques acceptables, de produire en France des ouvrages actuellement fabriqués en Chine. Le livre, en France, comporte une obligation légale de la responsabilité de l'imprimeur : l'achevé d'imprimé. Cette obligation peut être un outil de communication et support de cette stratégie, tout comme

la création d'un logo spécifique « produit imprimé en France » qui pourrait figurer sur la quatrième de couverture du livre. Ces axes de travail sont en discussion.

La fabrication du livre poursuit sa mutation. L'impression numérique prend son essor, modifie les processus de travail et les organisations, permet d'autres possibilités (courts tirages et personnalisation) tout en imposant ses contraintes. Il convient également de valoriser nos compétences et reconnaître celles-ci, définir les nouvelles qualifications qui sont davantage transversales et avec des niveaux plus élevés. Il est aussi nécessaire de former les salariés.

Rendre plus attractive l'industrie graphique auprès des jeunes constitue un enjeu majeur. La tâche est importante, mais le livre est aussi et surtout une affaire de passion. Le travail en commun devrait nous permettre de rendre encore plus vivant, et pour le bien de tous, le livre sur son support papier.

Je voudrai terminer mon intervention par l'évocation d'un projet qui me tient à cœur : la défense du livre papier et de l'industrie graphique dans notre pays. Notre société aime la compétition et les prix décernés. Il s'agirait donc de donner la chance, chaque année, à un auteur méconnu ou inconnu d'être publié. L'industrie graphique prendrait à sa charge la fabrication de cet ouvrage, en y intégrant son savoir-faire et un support de communication s'inscrivant dans la démarche évoquée. C'est aussi un appel qui vous est lancé.

Laurent Gaboriau lance le débat.

Sylvie Labas souhaite parler du modèle économique des librairies indépendantes, unique au monde. Nous sommes en train de former des groupements solidaires sur des marchés publics, lesquels échappent aux petites structures en règle générale, en vue de récupérer des parts aux grands groupes et ainsi mettre davantage en avant la biblio-diversité : thème évoqué plus tôt au cours de cette journée.

Quand un client entre dans une librairie pour acheter le livre qu'il veut, il ressort souvent avec un ou plusieurs autre(s) ouvrage(s) qui n'ont strictement rien à voir avec sa demande initiale : voilà comment se résume le travail du libraire indépendant, à savoir faire découvrir aux gens les livres qu'ils ne cherchent pas forcément.

Maurice Vigier pointe du doigt un interlocuteur oublié au cours des échanges : l'auteur. Sans ce dernier, la chaîne n'existe pas. Sa situation s'avère particulièrement fragilisée du fait de sa précarité : en France, en effet, seule une cinquantaine d'auteurs vit de son travail.

Saïd Djaroun estime qu'il s'agit du lot des petites mains. **Maurice Vigier** insiste sur le fait que la majorité des auteurs, astreints à une épouvantable précarité, sont obligés de trouver un autre travail : cela remet en question le travail de création au sein d'une chaîne culturelle appelée à se développer sans discontinuer.

Jean-Yves Lemahieu revient sur les CQP, qui ne sont pas la panacée dans le domaine de la formation car ils ne font que nous enfermer dans les métiers que nous connaissons.

Par expérience, des Certificats de qualification professionnelle ont coûté la bagatelle de 800 000€ : cet argent a fini dans les caisses du patronat, alors qu'il aurait pu servir à financer d'autres formations.

Il faut, par ailleurs, savoir que les personnes qui travaillent au sein des imprimeries sont déjà qualifiées : le CQP ne sert ainsi à rien.

Bernard Trichot précise qu'il parlait des Certificats de qualification professionnelle pour l'industrie graphique et non des CQP de l'IPC (Inter secteurs papiers cartons) dont le contenu diffère. Dans le premier domaine cité, il s'agit d'une colonne vertébrale en termes de compétences et les salariés issus de formations généralistes ont besoin de ces compléments.

Saïd Djaroun s'accorde avec **Jean-Yves Lemahieu**. Nul besoin de formations telles que les CQP : nous sommes des artisans industriels, formés sur le tas.

Laurent Gaboriau clôt cette troisième table ronde des Assises des métiers du livre, et remercie l'ensemble des intervenants pour leur très bonne prestation. •

QUATRIÈME TABLE RONDE

LE LIVRE ET LA LECTURE POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCLAIRÉE ET UN MONDE APAISÉ : DE NOUVELLES RÉGULATIONS À IMPOSER

- **Circuit court et nouvelles diffusions : un comptoir du livre et le rôle des politiques locales.**
- **Le rôle de l'Europe : la bataille belge sur l'exemple québécois.**
- **Remettre le livre au cœur de l'action des CE.**
- **Politique d'investissement : relancer l'outil industriel de la filière et reconnaître la valeur du travail.**



Pascal Lefèbre présente les personnes qui prendront part à la quatrième et dernière table ronde de ces Assises des métiers du livre : **Dominique Mazuet** va évoquer le Comptoir du livre, ainsi que le travail effectué sur une nouvelle diffusion du livre et la possibilité d'une alternative à cette diffusion ; **Sylvie Labas** interviendra en tant que porte-parole de **Philippe Goffe**, libraire à Waterloo, reçu ce jour-même par le ministre de la Culture belge pour son projet de développement de la filière du livre ; **Fabien Gache**, délégué syndical central chez Renault, lequel abordera le rapport du livre à l'entreprise et la nécessité d'avoir auprès des travailleurs un vrai développement de la lecture et du livre.

Dominique Mazuet présente le seul projet qui, selon lui, s'attaque réellement aux rapports sociaux de production : le Comptoir coopératif de distribution du livre des éditeurs et libraires de France, d'intérêt public, s'inscrit dans le cadre d'un processus complet qui intégrait la problématique de la concurrence d'Amazon et des ventes sur Internet ainsi que des marchés publics de livres des bibliothèques et assimilés. Il représente plus de 20 % du marché du livre en France. Pour comprendre ce « plan livre », il faut revenir au point de départ : un fiasco total qui a englouti un mil-

lion d'euros de fonds publics à l'époque, et presque autant de fonds privés rassemblés par nos confrères libraires. J'avais expliqué aux promoteurs qu'une analyse simple d'un contrôleur de gestion compétent, que j'étais à l'époque, leur permettait de voir que leur projet était absurde et leur compte d'exploitation ne tenait pas debout.

Le but n'est donc pas de faire un second Amazon, mais bien de proposer un développement de librairies indépendantes à travers tout le territoire français avec une possibilité de faire face à la concurrence des ventes en ligne tout en offrant un service compétitif.

Ce projet, appelé « Demain chez mon libraire », propose aux clients de passer leur commande en ligne et d'être livrés en 24 heures ou 36 heures – si le livre n'est pas disponible – chez leur libraire et non pas dans la boîte aux lettres.

Pour parvenir à ce projet, j'ai détaillé un compte d'exploitation particulièrement intéressant puisqu'il montre que l'investissement public est très inférieur à ce qui avait été déboursé en pure perte quelques mois plus tôt avec l'autre projet.

Ce projet « Demain chez mon libraire » a été validé dans son intégralité, y compris par les inspecteurs les plus éminents de notre administration. Nous sommes allés le présenter à l'assemblée Nationale avec **Sylvie Labas** et **Pascal Cherki**, député et maire de l'arrondissement où se trouve ma librairie, comme proposition de loi « plan livre » au moment où a été votée la loi prétendument anti-Amazon.

Nous sommes finalement arrivés à Bruxelles, devant la commission européenne, pour évaluer les problèmes que cela posait dans le cadre du carcan européen. Seule la concurrence de chaque nation européenne constituait un obstacle.

Ce projet tient donc parfaitement la route : il consiste à réunir, à l'intérieur d'une coopérative d'intérêts publics, les petits et plus importants agents économiques des métiers du livre ; c'est-à-dire les éditeurs, distributeurs, diffuseurs, agents logistiques, transporteurs, libraires.

Le comptoir assurerait le service annoncé : à savoir permettre un développement considérable du dernier échelon, le plus important, de la commercialisation de toute la chaîne des métiers du livre au travers d'un réseau de proximité de libraires dont nous saluons le travail essentiel.

Si ce projet de comptoir de coopérative nationale des éditeurs et libraires se concrétise, les libraires de France seront débarrassés du joug pesant d'Amazon. Ils pourront faire jouer l'éthique et les bonnes pratiques du métier, développer considérablement leur activité et donc l'emploi dans l'ensemble des métiers de la chaîne. Il s'agit de mettre en place une structure logistique de magasinage et service Internet, laquelle permettra aux clients des librairies indépendantes d'être livrés chez leur libraire dans les mêmes délais et avec les mêmes tarifs qu'Amazon.

Sylvie Labas rappelle qu'elle intervient au nom de **Philippe Goffe**, libraire à Waterloo en Belgique et président de l'AILF (Association internationale des libraires francophones).

Philippe Goffe est absent de la table ronde, car sur le point d'obtenir la mise en place d'un décret sur le prix unique en Belgique : un dossier compliqué, sur lequel lui et ses partenaires travaillent depuis trente ans. Il y a eu beaucoup d'allers-retours entre les juristes du ministère de la Culture de Wallonie Bruxelles, côté francophone, et la commission européenne, laquelle a finalement validé ce projet de prix unique. Les libraires belges et francophones à l'étranger vendent à 80 % du livre français, et représentent donc une part importante du marché : il faut saluer leur travail admirable à travers le monde.

J'ajoute que le Canada dispose d'une loi sur la question des marchés et du livre ; c'est-à-dire que lorsqu'une institution doit acheter des livres au Canada et Québec, elle doit passer par une librairie labellisée indépendante. Nous ne l'avons pas encore en France, il y a donc encore beaucoup de travail à faire.

Pascal Lefèbvre passe la parole à **Fabien Gache**, délégué syndical central chez Renault, qui souhaite évoquer la bataille qui s'engage dans son entreprise autour de la disparition des bibliothèques dans l'entreprise. Depuis une vingtaine d'années, dans le secteur privé et l'industrie automobile en particulier, nous sommes face à un processus d'acculturation. Les organisations du travail isolent les salariés, paralysent l'échange et empêchent la confrontation des idées. Nous sommes face à un dispositif politique, une stratégie dans laquelle s'effondre le pouvoir de la : parole, réflexion, capacité de penser des salariés pour n'exiger que la simple exécution. C'est bien dans l'entreprise que s'est créée cette forme dégradée de la démocratie que nous connaissons à l'échelle de la société.

Concernant les comités d'entreprise, nous assistons à une remise en cause assez fondamentale du rôle des CE qui s'est orienté sur la distribution en évacuant l'aspect culturel. La fermeture des bibliothèques chez Renault est ordonnée par d'autres organisations syndicales, à l'opposé de la charte signée par les cinq confédérations. Cela signifie que le livre et la culture en général constituent un enjeu politique majeur pour le syndicalisme.

La CGT, à cet égard, a une responsabilité importante à l'égard des comités d'entreprise. Cela ne peut pas se résumer uniquement au rôle des élus du CE, il doit également y avoir un travail de fond de l'organisation syndicale dans l'entreprise.

Nous avons organisé des initiatives autour de la question du livre, sur des thèmes qui peuvent intéresser les salariés. Nous avons organisé des débats qui réunissaient des auteurs. Et nous avons invité des salariés, afin de débattre et évoquer la nécessité pour chacun de s'intéresser à ces questions-là. Nous avons, par exemple, élargi un débat sur la souffrance au travail : 1 400 salariés étaient rassemblés pour échanger sur un certain nombre de livres.

Le nombre d'adhérents de la bibliothèque, parmi lesquels figurent beaucoup d'ouvriers, était très nettement supérieur à ce qui se fait dans les bibliothèques municipales.

Nous devons amplifier ce type d'initiatives, faire en sorte que les élus des comités d'entreprise comprennent la nécessité d'avoir accès aux livres.

Pascal Lefèbvre remercie **Fabien Gache** pour son intervention, et les initiatives mises en place chez Renault.

La création d'une **bibliothèque participative**, dont l'inauguration est prévue à l'issue de ces assises des métiers du livre, participe à la réappropriation de cet élément qui est le livre. Nous avons un travail conséquent à entreprendre collectivement, afin que la CGT reprenne la main sur ce qu'elle possédait auparavant.

Soulef Bergougnot, historienne, se penche sur la notion de bibliothèque participative. Nous allons mettre en place, en commun avec la fédération de la construction du bois et de l'ameublement, des ateliers d'écriture sur la lutte sociale et souffrance au travail. Le but est de permettre à des gens qui ne connaissent pas forcément leur talent d'écriture ou d'imagination de le mettre en valeur en publiant ces courts textes, faire de chacun d'entre nous des auteurs.

Lecture

Patrick Bauret à son tour, au nom de la FILPAC CGT, remercie l'ensemble des personnes présentes à ces assises des métiers du livre pour la qualité des échanges qui vont permettre de travailler à l'élaboration d'un véritable plan de développement pour la filière du livre.

Nous allons définir, en lien avec les fédérations CGT présentes aujourd'hui, les modalités de poursuite du travail indispensable commencé ce jour. Nous associerons bien entendu nos amis de l'AILF et l'ADML, ainsi que celles et ceux qui souhaiteront y participer. Ce projet se veut audacieux, il s'agit de l'élaboration d'une nouvelle loi programmatique du développement de la filière du livre et de la lecture.

La CGT, et le syndicalisme en général, doit renouer avec la culture et son développement, que ce soit en dehors ou dans les entreprises. Cela fait partie de l'ADN de la CGT, et cela a toujours été au cœur de son action ; notamment lors de la création des activités culturelles et sociales des comités d'entreprises, le collectif confédéral créé à cet effet doit s'emparer de ce qui est la base de toutes les formes de culture et d'émancipation du travail à travers le livre. Les défis à relever sont immenses, mais pas insurmontables.

Dans le même temps, il faut agir vite et avec efficacité car il y a danger pour : l'édition indépendante, la librairie indépendante, l'imprimerie et la reliure. La précarité des situations de travail se banalise, et se dégrade considérablement dans toute la chaîne du livre. Enfin, nous devons imposer aux géants du monde de l'édition et aux fameux « GAFA » une régulation basée sur une autre distribution des richesses produites par les travailleurs de la filière du livre. Cette nouvelle répartition devra permettre un développement économique et social plus efficient pour tous, et pour tous les secteurs de la filière.

Permettez-moi de remercier : l'ensemble de l'équipe d'organisation qui a travaillé autour de cette journée, notre graphiste, le personnel de la fédération qui a œuvré avec beaucoup de conviction sans compter ses heures, les interprètes, toutes celles et ceux qui ont contribué à la tenue de ces assises des métiers du livre. Comme nous considérons que seul le papier peut permettre la création d'un objet qui met en valeur ces moments de partages et réflexions, nous éditerons les interventions de chacune et chacun sous la forme d'un rapport tenant compte le plus précisément possible la qualité de nos échanges.

Le livre va aussi prendre une nouvelle dimension dans les locaux de la CGT, avec l'inauguration d'un nouvel espace nommé bibliothèque participative. Nous vous invitons à y participer, autour d'un verre de l'amitié pour la fraternité au nom du livre.

Nous vous donnons tous rendez-vous au mois de novembre pour les assises globales de l'imprimerie et du livre, au cours desquelles nous pourrions continuer à échanger et débattre autour du livre.

Nous vous remercions de votre présence. •

